



Bulletin de liaison - n° 7 - Mai 1999

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MORGAT

Siège social : Port de Morgat - 29160 CROZON - Tél. 02.98 26.29.03

Association loi 1901

Rédaction - Publicité - Annonces : Port de Morgat

20^{ème}



Anniversaire

CROZON FUEL SERVICE

Livraisons rapide 6 J / 7

**ENTRETIEN - DEPANNAGE
INSTALLATION CHAUDIERES
NETTOYAGE DE CUVES**

CONTRAT FIOUL et ENTRETIEN

☎ 02.98.27.03.56



La Flambée

Morgat - Tél. 02.98.27.12.24

Vue panoramique sur plage et port

*Crêperie citée au guide du Routard
depuis 1992*

**Pizzeria - Frites
et Spécialités de moules**

Christian QUEFFELEC

**PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENT**

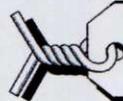
Route de Ranvedan
29160 CROZON
Tél. 02.98.27.04.31



G. Le Mené

**Pâtissier - Boulanger
Chocolatier**

place de l'Eglise
CROZON
Tél. 02.98.27.05.97



Magasin Vert

La nature est notre métier.

- **Jardinerie**
- **Motoculture de plaisance**
- **Aliment pour vos animaux**

ouvert du lundi au samedi

CROZON - Tél. 02.98.27.10.49

USHIP
VOTRE ACCASTILLEUR CONSEIL N°1

**Annie LE COUTEUR
MARINA-SHOP**

- POINT SHOM
- ELECTRONIQUE
- VETEMENTS
- DECORATION MARINE
- BREST - Tél. 02.98.02.49.02
Rue A. Colas - Moulin-Blanc
- CAMARET - Tél. 02.98.27.95.90
15 juin au 15 septembre

pulsat

**TV • HI-FI • VIDEO • MENAGER
pose d'antennes terrestres et satellites**

ALBERT KERMEL

10, rue Jules Simon
29160 CROZON
Tél. 02.98.27.29.64 - Fax 02.98.26.23.03

Editorial



Chers amis,

Nous entamons cette nouvelle saison par un renouvellement de président.

En effet, André Kerdoncuff a souhaité se retirer estimant que sa présence trop brève à Morgat ne lui permettait pas d'assurer pleinement sa fonction.

A cette occasion il me paraît utile de rappeler les objectifs de notre association.

- Favoriser et développer les relations amicales entre les plaisanciers :
 - C'est ainsi que notre local nous permet de nous rencontrer et de nous réunir en diverses occasions.
 - Le concours de pêche, confrontation amicale et surtout participation, est suivi d'un dîner au cours duquel règne la bonne humeur.
- Défendre nos intérêts :
 - Pour cela, nous intervenons souvent auprès du capitaine du port et de ses techniciens pour mettre l'accent sur les divers dysfonctionnements qui empoisonnent parfois nos vacances (lumière, prises de courant, eau, pontons, etc.).
 - Nous assistons les adhérents auprès des autorités maritimes, par exemple lors de rapports de mer.
- Proposer des solutions :
 - Nous avons transmis une proposition d'aménagement du parking au capitaine du port ainsi qu'au maire. Il s'agissait notamment de l'extension du parking sur la digue en béton, de la pose de signalisation pour rendre la circulation plus fluide, de la mise en place de dalles de béton pour interdire le stationnement de véhicules sur le trottoir, etc.
- Informer les adhérents :
 - De nombreux clichés, exposés au local, montrent bien les dégâts causés par les mauvaises conditions météorologiques hivernales.
 - Un centre de ressources est mis en place au local. Vous y trouverez toutes les informations concernant les poissons communs de nos côtes, la manière de les pêcher ainsi que les montages de lignes adaptées à leur capture. Vous y trouverez aussi des informations concernant les pannes et les remèdes des moteurs, les conseils d'hivernage, les réparations diverses, etc.
- Représenter les plaisanciers auprès des instances diverses.
 - Nous débattons au conseil portuaire des différentes propositions d'aménagement du port
 - Nous sommes interlocuteur auprès de la capitainerie, de la municipalité, des affaires maritimes, etc.

Toutes ces actions sont conduites par les membres du bureau, mais l'association est composée de 120 membres adhérents de l'année 98. Si le bureau est très actif, il appartient à chacun d'assurer la promotion, le développement et le rayonnement de l'association.

Nous comptons sur vous pour nous apporter vos idées.

Faisons flotter haut dans les mâtures notre pavillon ! Bon vent et bonne mer.

Votre Président
Marcel Ely

Le Mot du Trésorier



C'est à chaque fois un plaisir d'avoir à vous présenter, même si c'est en quelques mots, la situation de notre

trésorerie car c'est un domaine qui, je le sais - oh combien ! - vous passionne.

Que dire en fait que vous ne sachiez ou n'imaginiez déjà ? A l'abri des mouvements boursiers, des envolées ou des chutes du CAC 40, nous tentons de poursuivre une gestion en bon père de famille et vous proposons un exercice 98 sans véritable surprise mais un bon exercice 98.

D'abord, à notre grande satisfaction, le nombre de nos adhérents a augmenté par rapport à 97 et nous avons retrouvé le cap des 120 membres.

Ensuite puisque nous avons renouvelé antérieurement fanions et autocollants, nous n'avons pas eu de dépenses "de prestige" nouvelles.

La conséquence c'est bien sûr un résultat en croissance qui compense la charge des investissements antérieurs et qui nous a permis d'opter en 99 pour l'achat de tee-shirts auréolés du logo de l'association. Ils vous seront proposés pratiquement à prix coûtant.

Comme à l'accoutumé, notre comptabilité 98 dans ses détails vous sera présentée lors de l'assemblée générale mais je ne résiste pas à l'envie de vous annoncer déjà un résultat de l'exercice qui s'équilibre à 5.165,05 euros.

Pécuniairement vôtre.

Patrick BERTHELOT

Nous remercions nos généreux donateurs qui nous ont permis de réaliser ce bulletin, et prions nos sociétaires de leur réserver la faveur de leurs achats.

Imprimerie Edigraphic - Crozon

FRANCE CHAUFFAGE

Daniel FABIEN S.A.R.L.

70, rue Alsace Lorraine
29160 CROZON - Tél. 02.98.27.00.41

Sanitaire
Chauffage fuel - gaz
Electricité



Tout pour la plaisance
et la pêche.
Vêtements de mer.

**COMPTOIR MARITIME
CAMARÉTOIS**

Sur le port - Tél. 02.98 27 91 03

Nouvelles de l'Association par le secrétaire Pierre Moreau



20 ans au service des Usagers du Port de Morgat : un anniversaire qui mérite d'être fêté !

Notre association est partenaire reconnu auprès des autorités compétentes, depuis de longues années déjà, et nous pouvons être fiers de notre bilan et de notre historique (voir l'article que lui consacre notre ami Claude Galtat). Mais il y a encore beaucoup à faire, et nous sommes fermement décidés à ne pas compter notre temps et notre énergie, toujours dans un esprit constructif, et avec votre indispensable concours, bien entendu.

Adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF)

Cette recherche d'amélioration de notre efficacité a motivé l'adhésion de l'association à la FNPPSF. Des échéances importantes s'annoncent, notamment le projet européen Natura 2000. Il faut être présents et unis !

Le Conseil d'Administration 98-99

Notre Président André Kerdoncuff avait annoncé son souhait de transmettre le relais.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 30 janvier 1999, en a pris acte.

Nous exprimons à André Kerdoncuff toute notre reconnaissance pour le dévouement et le cœur dont il a toujours su faire preuve au cours de quatre années d'exercice. Nous comptons toujours sur lui : il demeure président honoraire, membre du conseil d'administration. Remercions aussi Marcel Ely qui a accepté de prendre sa suite.

La nouvelle composition du conseil d'administration, qui, en application de nos statuts, sera soumise à votre vote lors de la prochaine assemblée générale, est la suivante :

NB : cette composition n'est pas fermée : toute nouvelle bonne volonté sera accueillie avec enthousiasme !



- Président : Marcel ELY
- Vice-président : Claude GALTAT
- Vice-président : Jacques LOYER
- Secrétaire : Pierre MOREAU
- Trésorier : Patrick BERTHELOT
- Trésorier adjoint : Claude GUIFFANT
- animateurs Sécurité : Louis VERVEUR
Bernard BULARD
- animateurs Pêche : Yves L'HELGOUALC'H
Gérard GUEGAN
- Membre : Gilbert LEFRANÇOIS

L'Assemblée Générale du 7 août 1998

42 adhérents (auxquels s'ajoutaient 12 pouvoirs) assistaient à notre assemblée générale sous la présidence d'André Kerdoncuff et en la présence de M. J. Plouzané, adjoint au maire, chargé des associations. Nous ont également honorés de leur présence : MM. J.J. Fabien, conseiller général, l'Amiral Le Borgne, représentant la SNSM, A. Briand, président du comité départemental de la FNPPSF, G. Loreau, président du CNCM.

Après l'ouverture de la séance par la Président Kerdoncuff, la parole est donnée au trésorier, Patrick Berthelot, dont le rapport sur l'exercice 1997 fait apparaître un excédent de 7019,57 Frs sur un budget de 36.087,70 Frs. Quitus est voté à l'unanimité. Une subvention de 1500 Frs pour la SNSM est votée à l'unanimité.

Marcel Ely fait un exposé remarquable sur la sécurité, et détaille la révision des extincteurs que l'association permet gratuitement à tous ses adhérents.

Monsieur Briand expose clairement les tenants et les aboutissants du projet européen Natura 2000.

Claude Galtat expose les problèmes posés par la confection du bulletin annuel de l'association dont il est le maître d'œuvre.

Concernant la fermeture de la digue et le stationnement anarchique sur le parking réservé aux usagers du port, le président André Kerdoncuff donne lecture d'une lettre de protestation adressée par le bureau de l'association au président du Conseil Général du Finistère signataire de l'arrêté d'interdiction.

Les termes de cette lettre sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale, ce qui contredit l'information selon laquelle "tout le monde est content que l'accès à la digue soit fermé".

Il est demandé à monsieur le maire adjoint de bien vouloir faire remonter cette protestation unanime.

Concernant l'ensablement du port, le maire adjoint confirme les informations contenues dans l'éditorial du bulletin 1998 de l'association ; le projet se poursuit.

Les activités pour la saison 1999

- LE CONCOURS DE PECHE EN MER aura lieu le lundi 9 août 1999 et sera suivi d'un apéritif, de remise des prix et d'un buffet campagnard.
- L'ASSEMBLEE GENERALE se tiendra à la salle du centre nautique le 8 juillet 1999 à 18 heures.

Conférences et animations

Nous en préparons plusieurs, en privilégiant la période du 15 juillet au 15 août. Les sujets traités et les dates seront communiqués en temps utile.

Visites préventives - Mise à disposition de matériel - Révision des extincteurs

Les dispositions prises en 1998 sont reconduites.

Permanences

Une permanence est assurée au local de l'association en juillet et en août tous les jours, de 10h à 12h, sauf dimanches et jours fériés. Nous nous efforçons d'élargir ce créneau à d'autres périodes, notamment les vacances scolaires de Pâques.

Cotisation :

Ne l'oubliez pas : 150 Frs flamme comprise

Crêpes de l'Aber

M^{me} HERY

28 bis, rue de Poulpatré - CROZON

Crêpes artisanales froment et blé noir
Gâteaux bretons et fars à emporter

**PETIT DEJEUNER avec nos FABRICATIONS
DEJEUNER et SALON DE THE**

Ouvert toute l'année
Fermé les dimanche - lundi et jours fériés

Tél. 02.98.27.17.04

LE CONCOURS DE PÊCHE 1998

Ils étaient 40 pêcheurs embarqués à bord de 15 bateaux pour participer à ce concours estival le 18 juillet 1998.

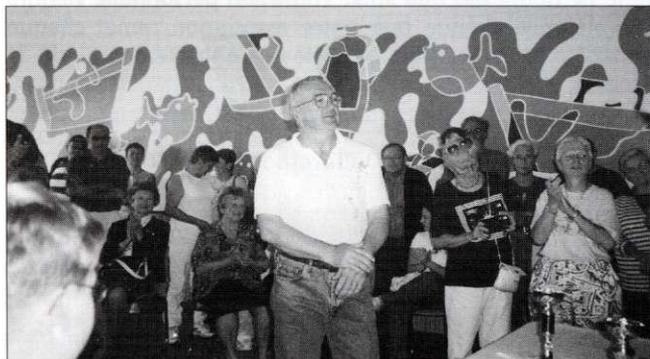
La lutte fut rude entre les meilleurs pêcheurs de l'association et l'importance des prises fut à la hauteur de l'événement avec presque 160 kilos de poissons capturés.

Le champion incontesté a été l'équipage du bateau Jicuel à Monsieur Néant avec 48 kg, suivi par Old Lady à M. Oury, 38 kg.

C'est d'ailleurs M. Oury qui, avec un bar de 1,6 kg, remporta la coupe du plus gros poisson. Et M. Ferradou s'adjugea la coupe du poisson le plus long avec une aiguillette de 72 cm.

Le GPS offert par Baudoin Electronique a été tiré au sort et c'est M. Ferradou qui en a été l'heureux bénéficiaire.

A l'issue de cette journée de pêche un buffet campagnard réunit tous les participants dans la salle du Centre Nautique dans une ambiance conviviale très animée.



Notre nouveau Président figurait parmi les lauréats

CONCOURS 1998 - Classement par bateau

Classement	Nom du bateau	Propriétaire
1	JICUEL	NÉANT
2	OLD LADY	OURY
3	LENA	L'HORS
4	ARAOK ATAO II	GUIFFANT
5	NOROI	ELY
6	MYCONOS	ACAT
7	DOUDOU	BODENAN
8	LOUGABESSOU	COUSI
9	COURLI	FERRADOU
10	DIOU GOUAND	LEAUSTIC
11	MAICA	BERTHELOT
12	HASTUBUEN	KERMEL
13	STEREDEN AR MOR	L'HELGOUALC'H
14	LOUCHIGEAS	MOTEAU
15	KELTIA II	CAPITAINE

Un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont participé au succès de ce concours 1998 :

- Baudoin Electronique
- Bricosphère
- Casino
- Cooperative Maritime Camaret
- Crédit Agricole
- CMB
- Fabien Cadeau
- Failler
- Hurgargowitsch
- Intermarché
- Landié
- Lebreton
- Leclerc
- Marché U
- Parchemin
- Pêche et Chasse
- Point Bleu
- Prat Pneus
- Renault Brest
- Rosmeur
- Sergent
- Tertu



navi ouest

RÉSEAU
ACCASTILLAGE
DIFFUSION

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

FOUR WINNS

Johnson

Bombard

EVIRADE

KELT

GARDA

MOTEURS H.B.

Port de Plaisance du Moulin Blanc - 29200 BREST
Tél. 02.98.42.03.57 - Fax 02.98.42.57.07

SARL André LE BRETON

Accastillage - Entretien - Réparation

Gardiennage

Mise à l'eau

Moteur Mercury

88, bd de la France Libre
CROZON-MORGAT - Tél. 02.98.27.02.19

Récupération Ferraille - Métaux - Epaves voiture

Démolition industrielle

Vente pièces détachées

Pose de benne

COLLAY RECUPERATION

St-Fiacre - Goandour - 29160 CROZON

Tél. 02.98.27.64.33

Portable 06.11.41.86.21



**LA CREPERIE
DU MENEZ GORRE**

vous propose

105 variétés : ses galettes

de tradition au blé noir pur de Bretagne
aux crêpes cuisinées au poisson, aux coquillages
ses crêpes de froment aux coupelles glacées

Apéritif breton - Toasts à base de galettes - Coupes glacées

86, rue de Poulpatré - 29160 CROZON

Tél. 02.98.27.19.66

ouvert tous les jours de l'année



Les Sauveteurs en Mer

NOUVELLES DE LA S.N.S.M.

Activités 1998

Sur l'ensemble des côtes des France et des DOM-TOM, les interventions de sauvetage en mer ont été plus nombreuses en 1998 : 4.963 contre 4.518 en 1997, soit une augmentation de près de 10%

Le tableau ci-dessous permet de suivre l'évolution des cinq dernières années.

INTERVENTIONS	01.10.93 au 30.09.94	01.10.94 au 30.09.95	01.10.95 au 30.09.96	01.10.96 au 30.09.97	01.10.97 au 30.09.98
Intervention de sauvetage en mer	4.829	5.122	4.735	4.518	4.963
Bateaux assistés	2.626	2.851	2.543	2.316	2.649
Personnes secourues dont véliplanchistes	10.120 1.300	11.219 1.603	8.731 1.166	7.498 892	9.091 921
Personnes sauvées d'un danger réel	833	901	666	511	374

La diminution du nombre de personnes sauvées d'un danger réel depuis 1995 est assez remarquable alors que les nombres de personnes secourues et de bateaux assistés restent relativement stables.

Doit-on en déduire que l'aide des sauveteurs est demandée plus rapidement, en tous cas avant que la vie des personnes en difficulté ne soit réellement menacée ?

La rapidité et l'efficacité des sauveteurs y sont certainement pour beaucoup.

Evolution des moyens

Un effort très important a été réalisé par la SNSM pour le renouvellement de sa flotte. Aujourd'hui, 36 canots tous temps sur 40 sont de la nouvelle génération alors qu'en 1986, 30 des canots tous temps avaient été construits en bois. Une grande partie des vedettes de 2^e classe a également été renouvelée. Par contre, l'âge moyen des vedettes de 3^e classe sera de 20 ans en l'an 2000. D'où la nécessité d'envisager leur remplacement par un modèle nouveau, moderne, répondant aux normes du début du XXI^e siècle.



La nouvelle vedette de 2^e classe - nouvelle génération

C'est donc une vedette de 9 mètres construite en composite verre-résine par le chantier Blamengin de Boulogne-sur-Mer, qui a été retenue, avec une coque planante permettant de recevoir une propulsion par hélice ou par hydrojets.

Cette propulsion par hydrojets équipe le prototype et présente des avantages importants quant au faible tirant d'eau (0,50 m), à la sécurité de l'approche, ainsi qu'une manœu-

vrabilité remarquable. La vitesse de 28 nœuds, le comportement par mer force 5, les capacités de remorquage (40 à 50 tonnes), donnent entière satisfaction.

La première vedette de cette série, le SNS 280 "Contre Amiral Noël", sera bientôt affectée à Argenton-Porspoder pour poursuivre l'évaluation opérationnelle avant son affectation à la Station d'Arcachon.

Cette réalisation concrétise la modernisation de la flotte de la SNSM. et la recherche constante d'une efficacité et d'une sécurité maximum au service du sauvetage en mer.

Mais tout cela a un coût. En tant que plaisanciers, nous sommes dans la catégorie des utilisateurs éventuels et potentiels des moyens de la SNSM. Aussi il est de notre devoir d'apporter notre contribution, si modeste soit-elle, à ses investissements.

Et je ne doute pas que votre cotisation personnelle viendra compléter le chèque que notre association remet chaque année à l'Amiral Stéphan, délégué départemental de la SNSM.

Claude Galtat
Vice-Président
Correspondant de la SNSM

A noter
sur vos agendas

VOTRE COTISATION 1999
A LA SNSM - Membre Adhérent : 100 Frs
Société Nationale de Sauvetage en Mer
Délégation Départementale du Finistère
34, quai Commandant Malbert - 29200 BREST

Association « Équitation en Presqu'île » Manoir de Lescoat



• Baby Poney :

toute l'année à partir de 4 ans*

• Randonnée verte** semi-itinérante

• Attelage :

enseignement, promenade, compétition

• Gîtes ouverts toute l'année
(à partir de 50 F/personne/nuit)



Tél 02 98 27 28 05 - Fax 02 98 26 24 11

* 400 F les 10 leçons - ** 400 F la journée

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, elle a grandi avec le port :

1979-1999 NOTRE ASSOCIATION

FÊTE SES 20 ANS



par
Claude Galtat

20 ans : C'est l'âge de la jeunesse, l'âge de toutes les espérances. Mais pour une association, ce serait plutôt la force de l'âge, l'acquis d'une longue expérience. C'est aussi la marque d'une certaine vitalité, le fait que l'esprit d'équipe, la bonne entente et l'amitié ne s'émeussent pas avec le temps. C'est encore, et surtout, le constat que les années n'ont pas de prise sur le dévouement de quelques-uns, de ceux qui ont su communiquer leur sens de la convivialité et montrer que, partageant la même passion pour la mer et les bateaux, il était possible de se retrouver aussi bien pour des manifestations amicales de loisir que pour compléter nos connaissances en matière de sécurité, de technique ou de réglementation, et même, si nécessaire, pour défendre nos intérêts communs.



De droite à gauche : Louis Verveur, Marcel Ely, François Ménesguen, André Kerdoncuff, Léon Jaguelin, Jacques Leblais et l'intérimaire Claude Galtat

Et un tour d'horizon sur les 20 ans de notre association ne pouvait se faire sans rendre un hommage amical aux 5 présidents qui se sont succédés depuis 1979 et à qui nous devons le plaisir de pouvoir fêter ensemble, cette année, ce 20^{ème} anniversaire.

Les débuts du port de plaisance de Morgat

On ne peut faire l'historique de notre association sans rappeler les circonstances de sa création et, bien entendu, la réalisation du port de Morgat.

Notre station balnéaire ne pouvait pas échapper à l'évolution des habitudes en matière de tourisme. Le développement de la navigation de plaisance et de la pratique de la voile en particulier, ont amené nos élus à envisager l'aménagement du port de Morgat.

Ce projet de port de plaisance fut donc lancé à l'initiative de la municipalité en 1968.

Le contexte économique local, avec l'installation de l'Île Longue, permettait à la commune d'envisager en compensation une aide substantielle de l'Etat.

Le rôle joué par François Ménesguen, alors conseiller municipal, doit être souligné. C'est lui qui, par sa détermination et ses démarches auprès des autorités, et notamment Monsieur Messmer, alors ministre des armées, et Monsieur Pompidou, premier ministre, a obtenu que la participation de l'Etat se concrétise par une subvention d'un million de francs.

Et c'est ainsi qu'en 1969 un premier projet voit le jour en utilisant un procédé original de brises-lame composés de modules creux en béton.

Mais la tempête de septembre 1970, puis la faillite de l'une des entreprises chargées des travaux, remettent tout en question.

Malgré les mises en garde de nombreux pêcheurs et les réticences exprimées par certains élus, dont François Ménesguen, la municipalité opta en 1971 pour la construction d'une digue en enrochement enracinée à la falaise.

Les travaux débutèrent en 1972, et les premiers pontons furent en place pour la saison 1974.

Parallèlement, et grâce à quelques amateurs de voile dont Pierre Mesgoues alors conseiller municipal, se développait le Yacht Club de Crozon-Morgat qui allait devenir le Centre Nautique de Crozon-Morgat. Ce détail a son importance car c'est dans le bâtiment tout neuf de l'école de voile que se tint la première assemblée générale de l'association des usagers du Port de Plaisance de Crozon-Morgat.

L'association des usagers

Petit à petit, le port prenait vie et les pontons commençaient à se garnir. L'administration du port se mettait en place, les plus anciens se souviennent du premier bureau du port dans une baraque Algeco. Et les premiers usagers faisaient presque figure de pionniers car, en dehors des pontons, il n'y avait pas grand chose à leur disposition.

Mais, contrairement à ce que l'on pouvait penser, ce ne sont pas les quelques difficultés rencontrées lors de la mise en route des installations qui sont

à l'origine du regroupement des usagers au sein d'une association.

Maintenant que le port de plaisance devenait réalité, c'est celui qui en était le principal initiateur qui eut l'idée de lui donner, en quelque sorte, une identité plus humaine en regroupant l'ensemble de ses premiers utilisateurs.



Et c'est ainsi que François Ménesguen réunit, au début de 1979, une soixantaine d'usagers pour leur proposer de se retrouver dans un but amical, afin de mieux se connaître et d'établir entre eux de bonnes relations en toute convivialité.

La nouvelle association, dont l'intitulé était : Association des Usagers du Port de Plaisance de Crozon-Morgat, fut créée officiellement le 3 avril 1979. Les statuts furent déposés à la préfecture et le premier conseil d'administration était composé de : MM. Ménesguen, Le Floch, Vaillant, Miller, Jaguelin, Recourse, Drévillon, Renaut et Kerdudo.

La première assemblée générale s'est tenue dans le hangar tout neuf de l'école de voile. C'est au cours de cette assemblée, où les membres étaient assis sur des bancs de bois, que François Ménesguen fut élu président de l'association.

La présidence de François Ménesguen

Les plaisanciers qui se regroupèrent dans l'association étaient assez représentatifs des premiers utilisateurs du port et les pratiquants de voile étaient relativement nombreux. Le développement du CNCM voisin et la présence de Pierre Mesgoues parmi les membres de la nouvelle association incitèrent le président Ménesguen à adhérer à la Fédération Française de Voile.

Puis, avec l'augmentation du nombre des usagers, apparurent les premiers problèmes de fonctionnement. Le manque d'équipement et les difficultés de stationnement furent rapidement à l'ordre du jour du conseil de l'association et amenèrent le président Ménesguen à rechercher avec la commune des solutions d'amélioration.

Dès lors, et grâce à lui, l'association devenait l'interlocuteur privilégié de la municipalité pour étudier les améliorations nécessaires au bon développement du port.

Mais ses activités professionnelles et ses nouvelles responsabilités au Comité Local des Pêches obligèrent François Ménesguen à abandonner la présidence de notre association.

Léon Jaguelin président

C'est ainsi que le vice-président, notre ami Léon Jaguelin, fut élu président à l'association en 1982.

Avec lui, les préoccupations des pêcheurs-plaisanciers trouvèrent un écho favorable. Et la compétence de Léon Jaguelin en la matière a toujours été unanimement reconnue.

Il faut dire que les discussions concernant l'exercice de la pêche maritime et les projets relatifs à la pêche de loisir méritaient la vigilance de tous les intéressés et par conséquent la détermination de notre association et bien entendu de son président.

Par ailleurs, Léon Jaguelin tentait de défendre les intérêts des usagers du port, en particulier au sujet des tarifs en intervenant notamment au conseil portuaire. Parallèlement, il n'hésita pas à protester contre les contrôles des Affaires Maritimes, jugés trop fréquents et trop tatillons.

Mais devant le peu d'intérêt suscité par ces problèmes auprès de ses interlocuteurs et aussi, il faut bien le dire, une certaine indifférence de la part des usagers, le découragement ne tarda pas à gagner Léon Jaguelin qui, au grand regret de ses amis, présenta sa démission au conseil d'administration au printemps 1986.

La relance : Louis Verveur prend le relais

Mais l'un de nos sociétaires, considérant qu'il était dommage d'abandonner une association dont l'utilité s'était avérée et que les présidents Ménesguen et Jaguelin avaient su faire reconnaître, décida de consulter directement tous les usagers du port afin qu'ils s'expriment sur l'éventualité de son maintien en activité.

C'est ainsi que Louis Verveur, suite au sondage effectué grâce à un questionnaire très détaillé, pouvait redéfinir les buts de l'association et proposer divers projets d'activité lors d'une assemblée générale extraordinaire qui réunit une soixantaine de membres le 17 mai 1986.



Le Président Verveur en grande conversation avec le Président de Camaret

Elu président à l'unanimité, Louis Verveur souhaita que l'association regroupe effectivement tous les usagers plaisanciers, qu'ils pratiquent la pêche, la voile ou la croisière.

Très vite, l'association eut à intervenir pour les

problèmes d'utilisation du port : stationnement, tarifs, encombrement du port lors de manifestations sportives ou d'escales de courses croisières, ensablement, etc.

Mais l'association n'a pas que des actions revendicatives. Ainsi, à l'unanimité, l'assemblée générale d'août 1986 accorda une subvention de 1000 Frs à la SNSM suite au drame de l'Aber Wrac'h. Cette aide, devenu depuis traditionnelle, est renouvelée chaque année.

Des rencontres sont organisées avec les associations du Moulin-Blanc, de Camaret et de Douarnenez.

Un panneau d'affichage et une boîte aux lettres à la Capitainerie concrétisent l'existence de l'association. Un bulletin de liaison, un logo et une flamme pour les sociétaires affirment son identité.

Vis à vis des membres de l'association, l'accent est mis sur les problèmes de sécurité, avec l'organisation d'une journée sécurité en mer en juillet 1987. Une surveillance des pontons est assurée grâce à quelques sociétaires.



Lors d'une journée Sécurité, l'Association remet le chèque traditionnel à l'amiral Le Borgne de la SNSM en présence du maire de Crozon

Cependant, la municipalité, devant l'insistance de notre association, fait un geste en faveur du stationnement des usagers du port par la mise en place du disque de stationnement pour l'accès au parking du port réservé aux plaisanciers pour les mois de juillet et août 1987. A noter que pour les championnats du monde des Europes cette année-là, ce sont les membres de l'association qui assurèrent le contrôle de l'accès au parking des usagers.

Par ailleurs, le président Verveur obtient qu'une plus large représentation des usagers du port de plaisance soit réservée à notre association au sein du conseil portuaire.

Mais, malgré les efforts de notre président, l'année 1988 amènera encore des perturbations pour les usagers du port : concentration de cavaliers à l'Ascension, Tour de France à la voile en juillet, etc. Avec cependant un événement important : l'électrification de la grue !

Fin mai 1988, pour des raisons professionnelles, le président Verveur doit s'éloigner provisoirement de l'association.

Notre conseil d'administration est unanime pour reconnaître les résultats très positifs de son action et pour le remercier du second souffle qu'il a su donner à notre association.

L'arrivée du président Leblais

C'est donc le vice-président, en l'occurrence Claude Galtat, qui assure la présidence de l'assemblée générale de juillet 1988 et l'intérim, en attendant l'arrivée du successeur de Louis Verveur désigné lors du conseil d'administration de juin 1988, à savoir Jacques Leblais.

D'emblée, Jacques Leblais souhaite dynamiser l'association en y intéressant tous les acteurs de la vie du port de plaisance : Capitainerie, CNCM, Centre de Plongée.

Les tâches au sein du conseil sont clairement définies et les commissions sont créées : voile, pêche-plaisance, sécurité, avec pour chacune un responsable désigné.

Jacques Leblais est convaincu que les associations de plaisanciers de la rade de Brest et de la baie de Douarnenez connaissent les mêmes problèmes et ont des objectifs communs. Aussi souhaite-t-il organiser une concertation entre ces associations dans le double but de coordonner nos actions vis à vis de l'administration et des organismes extérieurs, et de se réunir sur le plan convivial et nouer ainsi des relations amicales.

C'est ainsi qu'une première réunion des présidents d'une vingtaine d'associations s'est tenue au Faou en mars 1989, et qu'un grand rassemblement entre les membres des associations du Moulin-Blanc, de Camaret et de Morgat, le 29 avril suivant, se termina au Centre Nautique de Morgat par une soirée très animée.

La saison 1989 aura été riche en événements : deux concours de pêche en juillet et en août, et surtout la première journée sécurité le 17 août. La participation des sapeurs-pompiers de Crozon, du CNCM, du club du Portzic et une démonstration d'hélicoptère par les marins de la BAN Lanvéoc furent appréciées par une foule nombreuse.



Lors de l'assemblée générale, tout en regrettant les difficultés de mobilisation de ses adhérents, le président Leblais affirmait que : "l'association des usagers doit, avant tout, être un interlocuteur écouté et une force de proposition pour œuvrer à la vie du port de Morgat".

De fait, de nombreux aménagements souhaités par les usagers sont peu à peu mis en place, notamment l'agrandissement du parking par le comblement du fond du port, les modifications de la circulation sur le terre-plein et la réalisation d'une meilleure signalisation.

De plus, le président Leblais obtient de la part de certains commerçants des avantages sur présentation de la carte de membre.

C'est en 1990 que l'association obtient enfin, au sein du conseil portuaire, la place qu'elle mérite eu égard à ses 130 adhérents avec 7 membres sur les 32 que compte ce conseil.

C'est ainsi que, grâce à nos interventions, nous avons pu obtenir qu'un parking soit réservé exclusivement aux plaisanciers pour compenser la perte de places suite à la construction du nouveau centre de plongée ISA.

Notre action a été aussi déterminante lors du Tour de France à la voile de 1991 pour empêcher les organisateurs de réquisitionner nos pontons.

Mais d'autres demandes restent sans réponse, telles que la mise à disposition d'un bac pour le rinçage des moteurs, ou d'un emplacement pour le nettoyage des filets.

Quant à l'attribution d'un local, pour laquelle le président Leblais est maintes fois intervenu, elle pourra enfin être annoncée lors de l'assemblée générale du 11 juillet 1992, mais ne deviendra effective que fin janvier 1993 par la mise à notre disposition d'un ancien box de pêcheur sur le port.

L'association des plaisanciers de Morgat

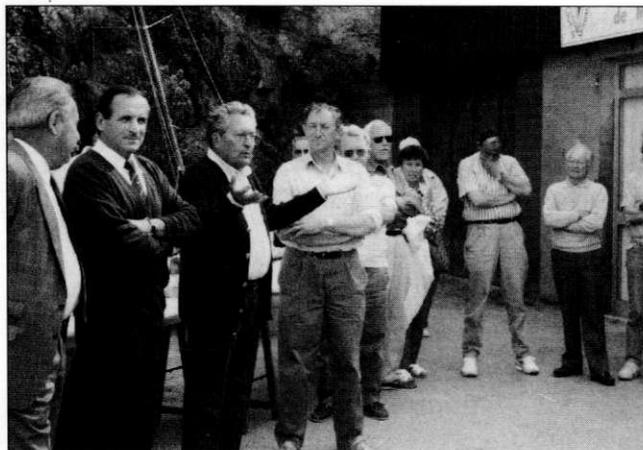


C'est au cours de cette assemblée générale de juillet 1992 qu'une décision importante sera adoptée par l'ensemble de nos membres.

En effet, à l'initiative de Jacques Leblais, l'association des Usagers devient l'association des Plaisanciers de Morgat et change de logo. Le président souhaite que, sous

cette nouvelle appellation, l'association affirme sa représentativité des plaisanciers et se démarque ainsi des autres utilisateurs du port que sont les pêcheurs professionnels, le CNCM ou le centre de plongée.

Le local, entièrement aménagé par des membres de l'association avec les conseils et le savoir-faire de notre secrétaire Marcel Ely, est inauguré le



L'inauguration du nouveau local

2 juillet 1993 en présence du maire de Crozon, Monsieur Cornec.

Suite à la disparition de l'épave d'un avion de la dernière guerre qui servait de base à tacauds, et à la demande de Léon Jaguelin, l'association se préoccupe de trouver la possibilité de créer une base artificielle.

C'est ainsi qu'un dossier complet sera réalisé et, à l'instar de ce qui a été mis en place dans le Sud-Ouest, à Mimizan, la construction d'un récif artificiel sera envisagée. Malgré la volonté de nos sociétaires - une maquette sera même réalisée et présentée à la presse - et les contacts pris, tant avec IFREMER, qu'avec la Marine Nationale et les Affaires Maritimes et l'aide possible d'EDF, l'ampleur de la tâche et le manque de moyens financiers et matériels n'ont, jusqu'à maintenant, pas permis de concrétiser ce projet.



Première réunion du bureau au local - Juin 1993

C'est également au cours de l'année 1993 que le bulletin de liaison change de formule et adopte la couleur.

Mais notre association est en deuil : notre trésorier, Ely Leroy, nous quitte après une longue maladie.

Les activités, cependant, vont bon train : journée sécurité, concours de pêche, conférences le samedi matin, le président Leblais maintient la pression !

Et nos préoccupations sont toujours les mêmes : stationnement, circulation sur la digue, ensablement du port, indiscipline des planchistes dans le port, les parkings transformés en terrain de camping avec l'invasion des camping-cars etc.

Mais après s'être dépensé sans compter, le président Leblais donne sa démission pour raison de santé en octobre 1995. Tous regretteront son départ, car il avait donné un réel dynamisme à notre association.

Grâce à son dévouement de tous les instants, à ses initiatives sur le plan de l'animation, l'association des plaisanciers de Morgat avait vu croître ses effectifs et était devenu un élément moteur incontournable de la vie du port.

André Kerdoncuff président

Après un court intérim assuré par le vice-président Claude Galtat, le conseil d'administration élit à l'unanimité André Kerdoncuff à la présidence le 20 janvier 1996.



Un nouveau logo salue son arrivée. Vice-président depuis 1983, André Kerdoncuff, jeune retraité, va s'efforcer de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur.

L'accent est mis sur l'aide à porter à nos sociétaires sur le plan de l'outillage, de la révision des extincteurs, mais aussi sur les actions à mener auprès de la municipalité pour faciliter la vie des usagers du port.

Les problèmes sont toujours les mêmes : stationnement, circulation sur le port, possibilités pour le nettoyage des filets, mais aussi et surtout l'ensablement du port pour lequel aucune solution importante et durable n'est apportée en dehors du dragage.

André Kerdoncuff tentera également de relancer l'idée du récif artificiel en recherchant des financements extérieurs.



Le Président remet la coupe au meilleur pêcheur

Les activités conviviales sont reconduites comme le concours de pêche et le dîner amical annuel qui connaît toujours un grand succès.

Des conférences sont organisées (la météo par exemple avec le nouveau chef du centre de Guipavas, M. Le Stumm) ou des expositions (sur les algues entre autres qui connut une belle affluence) ou encore les visites préventives des Affaires Maritimes sur les bateaux de nos sociétaires.



Le Carrefour des Associations

Enfin nous sommes présents régulièrement au Carrefour des Associations depuis 1996 ce qui participe au rayonnement de notre association auprès du grand public.

Mais de nouvelles craintes apparaissent concernant la pratique de la pêche-plaisance. La protection de la ressource, avec une réglementation plus stricte mais surtout une nouvelle politique sur l'environnement avec des projets tels que Natura 2000 ou encore le Parc National Marin de l'Iroise inquiètent particulièrement les membres de l'association. Aussi, le président Kerdoncuff pense qu'il serait souhaitable d'adhérer à la Fédération Nationale des Pêcheurs-Plaisanciers. Ce qui sera fait en juillet 1998 avec la visite du président Quelven.

Au même moment, le président Kerdoncuff dut se faire le porte-parole de la grogne des plaisanciers devant les fermetures abusives de la digue à toute circulation en juillet et août. Problème qui risque fort de se reproduire cette année malgré plusieurs interventions auprès du maire et du président du Conseil Général.

Lors de l'assemblée générale de juillet 1998, André Kerdoncuff avait fait part de son désir d'abandonner la présidence, étant trop souvent retenu par d'autres activités dans la région parisienne.

Après quelques hésitations, Marcel Ely, secrétaire de l'association depuis 1986, accepte d'être candidat à sa succession.

1999 : 20 ans après, un nouveau président

Marcel Ely est donc élu président à l'unanimité du conseil d'administration le 30 janvier de cette année.

Très apprécié de l'ensemble des sociétaires, nul doute que sa grande connaissance de l'association, son esprit d'équipe, son dévouement et sa gentillesse, lui faciliteront la tâche.

Il peut compter sur tous ses amis du conseil d'administration pour l'aider à continuer l'œuvre entreprise il y a 20 ans par ses prédécesseurs.

L'expérience de l'association des plaisanciers de Morgat est précieuse. Son action au fil des ans a largement participé à l'évolution du port de Morgat. Nos présidents successifs ont su faire entendre la voix des usagers dans les instances de décision, qu'il s'agisse de la municipalité de Crozon, du Conseil Général ou des Affaires Maritimes.

Tout n'est pas parfait, loin de là, et il reste beaucoup à faire. Mais nous continuerons à agir pour que tous nos sociétaires, mais aussi l'ensemble des plaisanciers, y compris les visiteurs, prennent plaisir à fréquenter notre port.

Plus nous serons nombreux à nous retrouver dans l'amitié et la bonne humeur, chacun apportant ses idées, ses initiatives et un peu de sa disponibilité, plus nous aurons de chances d'être entendus et, mieux encore, d'être écoutés.

Et c'est en véritables partenaires que nous contribuerons alors au développement harmonieux de ce que sera le port de Morgat de l'an 2000.

Claude GALTAT
Vice-Président

Le Centre Nautique de Crozon-Morgat



Le Centre Nautique de Crozon-Morgat a créé depuis deux ans deux nouvelles activités qui se développent rapidement :

- **L'Ecole de Surf** propose des stages de 5 demi-journées pendant les vacances d'été : le moniteur prend en charge son groupe à Morgat pour se déplacer grâce à un minibus vers l'une des plages adaptée au niveau de pratique des stagiaires en fonction des conditions météorologiques.

- **Le Point Passion Port** permet, au départ du Port de Plaisance, de naviguer avec un moniteur sur des voiliers modernes ou traditionnels pour une demi-journée ou plus, ou de louer un petit voilier ou un bateau à moteur sans permis. Ce projet a été

nominé pour le prix de l'innovation Station Voile 1998.

Le CNCM, ce sont des activités sportives le mercredi et le samedi toute l'année en kayak et en voile ; de la formation avec la voile scolaire (primaire et collège), les classes de mer et les formations de moniteurs et des activités touristiques avec l'accueil des enfants dès 4 ans jusqu'aux adultes.

Les années à venir sont porteuses d'espoir. En effet, les activités nautiques sont de plus en plus appréciées et sont maintenant indissociables de la notion de vacances en bord de mer, ce qui conforte les stations comme Crozon-Morgat qui ont su tirer parti de leur potentiel nautique.

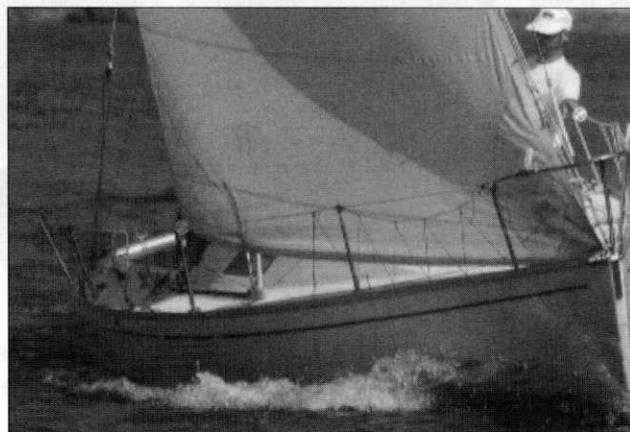
Les manifestations d'importance vont elles aussi contribuer à la notoriété de notre commune. Du 10 au 16 juillet 1999 auront lieu des Championnats de France de Planche à Voile Jeune et la Coupe Nationale Race Board Vétéran ; près de 450 coureurs au total avec 100 à 150 accompagnateurs, soit la plus grande épreuve de planche à voile en France.

Autre événement qui va marquer les

prochaines années : la candidature du Centre Nautique de Crozon-Morgat pour l'organisation des Championnats du Monde ISAF Jeune en 2001. Cette épreuve majeure (considérée comme les "Jeux Olympiques" des moins de 19 ans) regroupera environ 300 concurrents venant de plus de 40 pays différents pendant la première quinzaine de juillet 2001.

Cette manifestation a été confiée à Crozon-Morgat pour la qualité du plan d'eau, des infrastructures et les savoir-faire démontrés lors de précédents événements.

Cette organisation est une étape sur la route d'une future candidature pour la partie voile des Jeux Olympiques (candidature de Paris pour 2008). L'ensemble des acteurs touristiques et économiques de Crozon-Morgat devra se mobiliser pour la réussite de cet événement.



Il nous surveille pour notre sécurité : LE CROSS CORSEN

Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de Corsen-Ouessant

En veille VHF sur le canal 16, qui d'entre nous n'a jamais entendu les appels à l'intention ou en provenance du CROSS CO ? Ne serait-ce que par les bulletins météo qu'il diffuse régulièrement, cet organisme nous est familier. Essayons de faire plus ample connaissance.

Le rôle du CROSS CORSEN

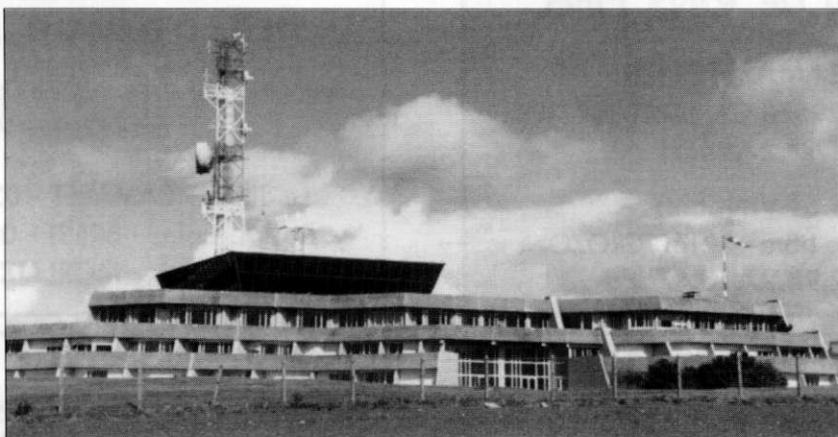
Service spécialisé de l'administration des Affaires Maritimes (Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement), le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de Corsen, CROSS CORSEN-OUESSANT, implanté à proximité de Brest, exerce ses activités de la Baie du Mont Saint-Michel à la Pointe de Penmarc'h.

Ses missions ont principalement pour l'objet :

- La coordination du sauvetage en mer
- La surveillance de la circulation maritime dans le dispositif de séparation de trafic d'Ouessant et ses alentours immédiats. A ce titre, il est en liaison radio permanente avec les navires transitants dans sa zone sous l'indicatif de "Ouessant trafic". Cette action participe, avec celle menée par les CROSS Gris-Nez et Jobourg, à l'amélioration de la sécurité de la navigation en Manche.
- La police des pêches
- Le recueil d'informations relatives à la pollution maritime
- La diffusion d'informations de sécurité nautique, sous la forme de bulletins NAVTEX et de messages radiotéléphoniques relatifs à la météorologie marine.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de l'action de l'Etat en mer, placée sous l'autorité du Préfet Maritime de l'Atlantique.

Parmi l'ensemble de ces missions, la coordination du sauvetage en mer nous intéresse plus particulièrement.



La coordination du sauvetage en mer

1.009 opérations ont été menées en 1998 dans la zone de compétence du CROSS CORSEN, en accroissement de 11,2% par rapport à 1997. Cette hausse est également significative au regard du niveau d'activité annuelle lissé sur les cinq années (768 opérations) ou sur les dix années précédentes (773 opérations).

Importance de la plaisance

L'analyse des navires impliqués (voir tableau ci-contre) montre qu'en 1998, 60% des opérations à bord des navires ont concerné les activités de plaisance embarquée, dont 27% pour la plaisance à voile, et 22% pour la plaisance à moteur.

Ce qui explique que les interventions menées pendant la saison estivale (du 15 juin au 15 septembre) représentent environ 40% de l'activité annuelle du CROSS ; et les navires de plaisance représentent les 3/4 des navires impliqués durant cette période.

A noter que le Finistère représente 47% des interventions sur la zone de compétence du CROSS CORSEN.

Moyens mis en œuvre

- **Moyens terrestres**
Les pompiers assurent 53% des interventions au niveau terrestre et la Gendarmerie Nationale 33%
- **Rôle des sémaphores**
63% du total des interventions ont été menées avec les sémaphores. Ce rôle essentiel mérité d'être souligné.

- **Moyens nautiques**
Sur les 1.015 interventions réalisées par voie maritime, la SNSM arrive en tête avec 47%, suivie des pompiers 26%, des navires privés sur zone 13%, et de la Marine Nationale avec 6%

- **Moyens aériens**
Le rôle des hélicoptères est des plus importants dans ces interventions, avec la Sécurité Civile pour 53% et la Marine Nationale pour 24%

On serait tenté de dire que grâce au CROSS et à la SNSM, nous autres plaisanciers pouvons naviguer tranquilles.

Au contraire, je pense que la présence de tous ces moyens est là pour nous rappeler que la navigation présente toujours des risques et que la mer est parfois cruelle.

Cela doit nous inciter à la plus grande prudence et nous persuader que toutes les règles de sécurité qui nous sont imposées le sont pour notre plus grand bien.

A nous d'être vigilants, et de prendre conscience que nous sommes d'abord responsables de notre propre sécurité et que nous n'avons pas le droit, par notre imprudence ou notre légèreté, de mettre en danger la vie d'autrui.

Nous sommes des plaisanciers, c'est-à-dire que nous naviguons pour notre plaisir ; et ce plaisir-là, essayons de ne pas le gâcher !
Claude Galtat

Conséquences pour les personnes impliquées dans les événements de mer concernant la plaisance et pour lesquels le CROSS est intervenu

	1994	1995	1996	1997	1998
NAVIRES ET ENGINS IMPLIQUES dont	305	316	347	421	466
navires à voile impliqués	130	128	171	191	215
navires à moteur impliqués	136	139	137	165	175
engins impliqués	57	49	39	65	76
PERSONNES IMPLIQUEES DONT	575	526	607	670	845
personnes tirées d'affaire	56	82	133	84	34
personnes localisées ou retrouvées	14	18	9	7	11
personnes assistées/sauvées	505	416	445	570	720
(dont blessées)	(5)	(14)	(11)	(26)	(19)
personnes décédées	8	6	7	9	11
personnes disparues	2	4	3	0	2
PERSONNES NON EMBARQUEES	201	158	105	176	219
(dont blessées)			(5)	(8)	(9)
personnes décédées			12	13	7
personnes disparues			12	3	1

Michel LASTENNET

SÉLECTION DE VINS FINS

CAVES CAMARÉTOISES

14, quai Kléber - 29570 CAMARET-SUR-MER
Tél. 02.98.27.94.51

CAVES ST-VINCENT

1, bd de la France Libre - 29160 CROZON
Tél. 02.98.27.10.47

MECAMAR
mécanique marine

BAUDOQUIN - YANMAR - NANNI DIESEL - BUKH - TOHATSU
SABB DIESEL - VETUS

Le Sillon - CAMARET - 02 98 27 95 29

Rue A. Colas - BREST - 02 98 43 14 22

Allée St-François - MORLAIX - 02 98 88 12 25

MOTOCULTURE TOUTES MARQUES

VENTE (Neuf et Occasion)

TRACTEURS...

SAV - LOCATION

Raymond PROUST

Kéréon - 29160 CROZON

Tél. / Fax 02.98.27.22.68

SAV Cycles - Moteurs bateaux D. - Plaisanciers

QUATRE UNIVERS
au service de vos loisirs en Presqu'île

la **PECHE** le **VELO** la **GLISSE** la **PLONGEE**

MITCHELL - PENN - SHIMANO - RAGOT, etc.
FILETS TRAMAIL - VENTE DE GRAVETTES

PALMES - MASQUE - TUBA - CHAUSSONS
FUSIL - COMBINAISON

POINT BLEU

Bd Pierre Mendès France
CROZON - 02.98.27.09.04

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
de 10h à 12h

Anse de Morgat - Quel projet pour demain ?



par

Patrick Berthelot

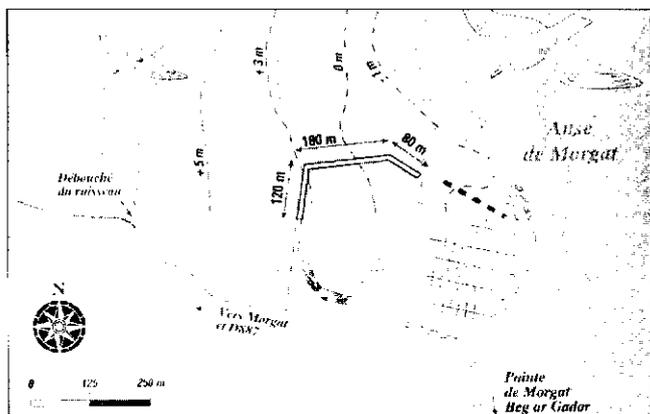
La municipalité de Crozon a récemment pris des décisions pour l'avenir du Port de Morgat.

Dans ce contexte, l'association, désireuse de tenir ses adhérents informés, fait à nouveau le point sur le dossier "Anse de Morgat".

La donne en bref

Les difficultés rencontrées dans l'anse de Morgat sont très importantes : il s'agit en principal du désensablement des plages du Portzic et de la grande plage, de l'ensablement de l'ancien port de pêche et du port actuel avec les risques que l'on connaît sur le plan économique et environnemental.

Chacun sait aujourd'hui que la grande digue construite en 1972 - sans la moindre étude d'impact ce qui était possible à l'époque - est à l'origine de nos maux. Consultée, la société SOGREHA de Grenoble, spécialisée dans les phénomènes hydrauliques maritimes, dépose un rapport en 1988. Pourtant, même si les déclarations d'intention sont légions dans les années qui suivent, aucune mesure de fond n'est prise avant ce jour pour solutionner de façon durable le problème. A nouveau consultée par la commune en 1988, cette même société SOGREHA livre son étude aux élus en début d'année 1999, le dossier est examiné lors du conseil municipal du 26 février.



Implantation de la future digue au port de Crozon-Morgat

Les décisions prises pour le proche avenir

Repoussant pour des contraintes financières et techniques l'option idéale - mais d'une trop grande ampleur - qui consistait à détruire la grande digue et créer un nouveau port entre l'ancien môle et le boulevard de la Plage, la municipalité a retenu le projet consistant à fermer partiellement le port actuel à partir du vieux môle.

La solution consiste à prolonger l'ancien môle vers le nord par une digue en enrochement de 120 m de long, digue s'orientant ensuite vers l'est et le musoir de la digue actuelle sur 260 m, l'idée étant, dans une prévision de sécurité à long terme, d'obtenir plus d'aisance pour la pêche, doubler les capacités d'accueil plaisance et stopper l'ensablement intérieur.

Cette option n'exclut pas pour l'avenir une éventuelle extension, si elle se révélait nécessaire, du port vers l'ouest en direction du boulevard de la plage. Par

ailleurs, elle prend en compte le busage du ruisseau du Loch, l'extension de la chaussée pour la sécurité des usagers de la place d'Ys vers l'ancien môle et maintient toutes possibilités d'intégrer des projets d'implantations économiques et commerciales sur la zone.

La DDE procède à l'analyse financière du dossier, mais, quoiqu'il en soit, l'attente des autorisations administratives et les délais nécessaires à l'obtention des subventions (européennes, nationales, régionales et départementales) repoussent la concrétisation de plusieurs mois.

Dans l'immédiat

Etant entendu que le port de plaisance est actuellement totalement saturé et que par ailleurs les projets de solution de modification du port ne règlent pas le désensablement des plages et l'ensablement du vieux port, les décisions suivantes ont été prises :

1. - Pour l'augmentation des capacités d'accueil, réfection totale de la panne C avec son agrandissement obtenant ainsi 13 pontons et 34 cat-ways et création de 40 mouillages sur traversières. Réalisation été 1999.
2. - Pour le désensablement, mis en place, à titre de test, sur l'estran de la plage de Morgat au niveau de la villa Ker Maria d'un Stabiplate. Il s'agit d'une structure en géo composite d'une longueur de 70 mètres et de 1 mètre de haut remplie de sable et ancrée en perpendiculaire à la côte, destinée à piéger le sable en transit du Nord au Sud.

Cette structure actuellement en place est issue d'une technique qui a fait ses preuves sur d'autres sites. En cas de succès, d'autres "stabiplates" similaires seront installés en remontant vers l'Hôtel de la Mer et le Portzic.

Conclusion

La question du "dossier" de l'anse de Morgat a fait, fait et fera encore couler beaucoup d'encre. Nous avons tous sans doute notre avis sur la question.

Cette affaire touche aussi à l'irrationnel et à l'affectif chacun voulant peu ou prou revoir demain ce qu'il a connu hier : des plages sublimes et sécurisantes avec un port sans sable. Ce n'est pas si simple ! et quoiqu'il en soit, l'heure est désormais à la prise de décisions qu'elles soient techniques ou financières, ces décisions appartiennent aux élus.

Nous pourrions regretter les retards pris ou critiquer encore les décisions d'aujourd'hui... force cependant est de constater qu'au niveau communal majorité et opposition se sont prononcées à l'unanimité. C'est peut-être le signe d'une meilleure prise en compte de l'intérêt général.

Echos du Conseil Portuaire

L'ordre du jour du dernier conseil portuaire comportait l'examen des tarifs plaisance 1999.

Or, une fois de plus, ces tarifs avaient déjà été adoptés par le conseil municipal. Et, de toutes façons, il eut été difficile d'ouvrir un débat sur ce sujet car aucun représentant de la commune n'assistait à la réunion.

On aurait apprécié pourtant que la municipalité présente son projet de réaménagement du port

avec la construction envisagée d'un ouvrage de protection et l'extension de la capacité d'accueil du port de plaisance. Ce qui nous aurait permis d'en discuter et d'échanger des idées sur ces importants travaux.

C'est le rôle du conseil portuaire d'émettre des avis. Encore faudrait-il que quelqu'un puisse les entendre.

C.G.

Naufrages à Morgat

La position géographique de l'anse de Morgat en a fait de tous temps un port de pêche et un abri pour les navires. La meilleure preuve est la découverte qui a été faite de ruines de cuves de salaisons en bordure de mer, à l'angle de la route de Treflez. On a pu les dater du III^e siècle de notre ère. Depuis cette époque, la fréquentation de l'anse a été constante, mais d'une manière générale les archives sont muettes, au moins jusqu'au XVIII^e siècle.

C'est en 1740 que "Le Duc de Penthièvre" de Boulogne, chargé de 85 tonneaux de blé, s'échoue à l'Aber. Les habitants voisins viennent au secours et attendent que les officiers de l'Amirauté se trouvent sur les lieux avant de procéder à son déchargement. Mais il n'en sera pas de même pour le navire de 100 tonneaux "Les Deux Cousins" de Bayonne qui fut pillé le 28 janvier 1763.

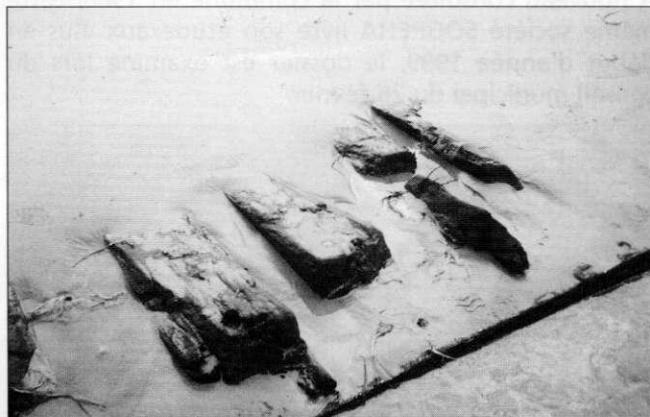


Une épave de l'Aber

A Morgat il y a aussi des naufrages, ce qui s'explique en partie par le fait que le ravitaillement en eau le long des petits ruisseaux est plus facile qu'à l'Aber et l'anse est plus abritée contre des vents du secteur Ouest.

Le 5 janvier 1759 le "De Springer" (Le Sauteur) de Rotterdam (60 tonneaux) s'y perd. Ses propriétaires, Brennetin et Gysberg, donnent procuration à Jacques Caillou, commerçant à Quimper, pour régler la question : vendre la cargaison et l'épave, détail qui n'est pas sans importance, les bois de démolition étant réutilisés dans les constructions de la région. Nous le voyons encore ici et là de nos jours.

Un peu plus tard, le 23 novembre 1770, c'est le "Saint Jean" de Westervik, port de la côte Est de la Suède, sur la mer Baltique, jaugeant 140 tonneaux, capitaine Dahlgreen, venant du Brésil, à qui il arrive la même mésaventure. Et puis "La Jeune Emilie" de Nantes de 52 tonneaux, qui, prise par deux corsaires anglais, s'échoue le 30 juillet 1782, les corsaires s'étant trompés de route pour rentrer chez eux.



Une épave de Morgat

Et d'autres encore comme le "First Attempt" (La Première Tentative) de Boston qui déchargea involontairement ses oranges sous le fort de Postolonnec, là où il se brisa en 1806.

Que reste-t-il de ce passé ? Peu de choses : au Sud de la plage de l'Aber affleurent deux ou trois épaves depuis bien longtemps. L'une d'elles passe pour avoir pris feu étant chargée de chaux vive provenant du four voisin.

Plus récemment, à la suite des tempêtes d'hiver et des modifications du trajet des courants, on a vu sortir du sable, de temps à autre, une épave de bonne taille qui a été découpée. Il est difficile de l'identifier. Il pourrait s'agir du Saint Jean de Westervik.

Ces indications n'épuisent pas le sujet. Les plages, comme le archives, réservent certainement des surprises...

A.H.D.

Maquereau de la baie grillé au barbecue



Comptez dix minutes de préparation et une cuisson d'environ 20 minutes, selon l'ardeur des braises.

Vous avez bien sûr, en connaisseur que vous êtes, vidé et lavé abondamment vos poissons à l'eau de mer (du large évidemment).

- Incisez chaque face des poissons de quelques entailles, salez et poivrez.

Pour quatre personnes à l'appétit solide, il vous faut :

- 4 maquereaux,
- 1 citron,
- 60 g de beurre,
- 3 cuillerées à soupe d'huile,
- un peu de sel et de poivre gris.

- Dès que les braises sont à point, badigeonnez les poissons d'huile, et faites les cuire dix minutes environ sur chaque côté.

- Ne restez pas inactif et faites donc fondre le beurre dans une casserole (à feu très doux), ajoutez le citron pressé, salez et poivrez.

- Servez les maquereaux arrosés de la sauce chaude.

Ne négligez surtout pas l'accompagnement. Je vous suggère un vin blanc très sec ; un gros plant fera parfaitement l'affaire.

Et maintenant, tous à table et... bon appétit !

Il vous reste des braises ? Ne les laissez pas refroidir et faites-y cuire quatre belles bananes (avec la peau évidemment) que vous savourerez tièdes : un délice !

ATELIER BAUDOIN ELECTRONIQUE

Electronique - Electricité Marine - Pose d'antennes terrestres et satellites - Alarmes

FURANO - RADIO OCEAN - NKE - MLR - ENAG - TELECIEL - WISI - LOGISTY

1, rue Pierre Abelard - 29160 CROZON - Tél. 02.98.27.07.30 - Portable 06.07.86.19.01 - Fax 02.98.27.07.03

LA GRANGE DE TOUL BOSS

Dans un décor vieille Bretagne



CRÉPÉRIE - SNACK - FRUITS DE MER
Tél. 02.98.27.17.95 - PORT DE MORGAT



Agent Citroën
H. PRIGENT

CITROËN PRESQU'ILE

Réparation
Vente de pièces
Dépannage 24H / 24

Expo-Vente de véhicules neufs et d'occasion
Location de voitures

ZAC de Kerdanvez - 29160 CROZON
Tél. 02.98.26.24.78



GARAGE BROENNEC RENAULT

Carrosserie - Peinture auto - Mécanique
Pose accessoires - Pare-brise toutes marques

Rocade Nord - 29160 CROZON
Tél. 02.98.27.03.11

PECHE - CHASSE - PLONGEE

44, rue Alsace Lorraine (face poste)
CROZON - Tél. 02.98.26.24.48

OUVERT TOUS LES JOURS

- **PECHE**
canne, moulinet, accessoire
- **PLONGEE**
vente, location
- **BATEAU**
matériel de sécurité, peinture, sondeur
- **VETEMENTS DE MER**

Les aides à la navigation : une longue histoire

LES PHARES

La longue histoire des phares débute en même temps que les premiers navigateurs qui dès l'antiquité sillonnèrent le bassin méditerranéen. Les ancêtres des phares furent de simples feux de bois ou de houilles, allumés sur les hauteurs, près des ports ou des détroits.

A cet usage, les Romains construisirent des édifices appelés "Tours à feux" de forme carrée ou circulaire. Certains noms sont restés dans l'histoire ; le plus célèbre, celui construit sur l'île de Pharos, près d'Alexandrie, haut de plus de 100 mètres du sommet duquel brûlait un feu, existait encore au 12^e siècle. Plus près de nous, la Tour d'Ordre (ou d'Ordé), aux portes de Boulogne et celle de Douvres, toutes deux construites par les Romains sous le règne de Calicula. La technique des phares n'évolua guère jusqu'au moyen-âge et il faut attendre les temps modernes pour voir quelques améliorations.

C'est à une époque récente que l'on vit le bois et la houille remplacés par des chandelles, et le foyer à ciel ouvert protégé par des vitres. A la fin du 18^e siècle, on trouve des lampes à huile dont la lumière était renvoyée au loin par des réflecteurs polis.

En 1782, sur le phare de Cordouan, on avait installé ce genre de lampes à mèche et à l'huile. Mais bien qu'il comptait pas moins de quatre-vingts lampes, munies chacune d'un réflecteur, il envoyait une lueur si faible que les navigateurs demandèrent le retour au vieux système du moyen âge.

Ces lampes à huile étaient à mèche plate, elles produisaient peu de lumière et beaucoup de fumée.

En 1874, le physicien Argant inventa le bec à double courant d'air, composé d'une mèche circulaire en forme de cylindre creux renfermée dans une cheminée de verre.

Plus tard, on rétrécit la cheminée à

une petite distance au-dessus du bec afin d'améliorer la combustion. A son tour, Carcel imagina d'amener l'huile en quantité surabondante afin d'éviter l'échauffement du bec. Les réflecteurs, courbés en forme de segments sphériques, renvoyaient peu de lumière.

En 1785, l'ingénieur en chef Teulère fut chargé de l'étude. Son mémoire proposait des miroirs d'un poli parfait et d'une forme meilleure. En faisant tourner ces miroirs autour d'une lampe, c'est-à-dire en projetant successivement vers tous les points de l'horizon la lumière ainsi rassemblée en un seul faisceau, il imagina du même coup l'éclipse. Ce système fut appliqué pour la première fois à Dieppe.

Il n'est pas parfait, les miroirs se ternissent vite avec l'air marin, il en résulte une déperdition de lumière, et même quand ils sont neufs ils en absorbent une partie.

Ne pouvait-on faire mieux ? C'est ce que se demandait la commission des phares.

En 1819, Fresnel (né en 1788 à Broglie) répondit par l'affirmative, il remporta le prix proposé par l'Académie des Sciences sur la question difficile de la diffraction de la lumière. Il inventa l'appareil dioptrique constitué d'une lentille centrale puis d'échelons circulaires et enfin d'anneaux qui renvoient vers le centre les rayons lumineux, partant vers le haut et le bas.

Aujourd'hui, les appareils de Fresnel brillent sur toutes les côtes du monde.

En 1831, Faraday découvre l'électricité induite, bientôt suivie par l'ap-

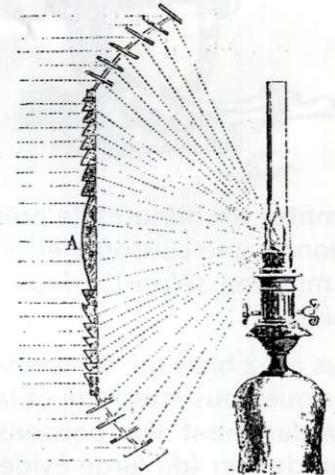


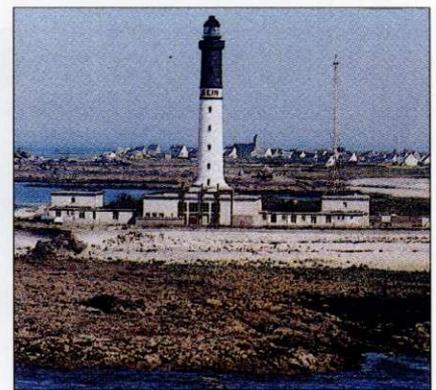
Fig. 12. — Appareil dioptrique.

parition de la première machine magnéto électrique pour produire de l'électricité.

Après la mise au point des lampes à arcs et des lampes à filament de tungstène, tous les éléments étaient réunis pour faire des lanternes des phares ce qu'elles sont actuellement. Cependant, c'est à Fresnel que l'on doit l'invention la plus importante pour l'efficacité des phares.

Bibliographie :

Les phares de Léon Renard



Phare de l'île de Sein



DE LA PRESQU'ÎLE

5 AGENCES A VOTRE SERVICE

CHANGE, DISTRIBUTEUR

PLACEMENTS - PRETS

Renseignez-vous... 02.98.27.05.95

Presqu'île



**ARGOL
CROZON**

Tél. 02.98.27.34.87

Tél. 02.98.27.29.90

Port de Plaisance de Morgat

Statistiques du 1^{er} janvier au 31 décembre 1998

Visiteurs en 1998 : origine des bateaux

Nationalité Mois	F	GB	IRL	BELG	ALLEM.	HOLL.	USA	FINDL.	SUISSE.	SUEDE	DANEM.	ISRAEL	RUSSIE	LUXEM.	AUSTR.	TOTAL MOIS
Janvier																
Février																
Mars																
Avril	18	5														23
Mai	65	14	1													80
Juin	56	44			4	5					1					110
Juillet	285	129		5	3	5						1	1			428
Août	496	141		1	2	6			3			2		1		652
Sept.	18	2		1	1	2										24
Oct.	2															2
Nov.	1														2	3
Déc.	1															1
TOTAL	942	334	1	7	10	18			3		1	3	1	1	2	1323

Visiteurs en 1998 : nombre des bateaux

Année	Nombre de places	Forfaits année	Nombre saisonniers	Place	Visiteurs	Nombre de nuits	Recettes visiteurs (TTC)
1998	577	506	129	32	1323	1579	121.530,50 Frs



ISA

Centre de Plongée Crozon-Morgat

La Fauvette fête bientôt, en ce fin de siècle, ses cinquante ans. Après un hiver terrible (1997), où une moule perfide s'était nichée dans la coque du gros bateau, celui-ci a failli disparaître dans le port.

Heureusement l'œil exercé du maître du port permit de déclencher rapidement un plan de secours.

Avec toutes les bonnes volontés rassemblées, la Fauvette put reprendre ses esprits, échoué sur le parking du club de plongée morgatois.

La vieille dame réclamait des soins urgents : peinture, remplacement de bordés, et elle retrouva son port douillet.



Cet hiver, gros travaux avec réfection et révision du moteur, de l'arbre d'hélice et de l'appareil à gouverner. Un nouveau toilettage du pont et de la cabine et voilà notre fauvette fraîche comme une jeune fille.

Avec ces cinquante ans, la voilà prête à sillonner la baie de Douarnenez avec ses plongeurs de tous horizons.

Pour tous renseignements sur les activités du club, passez au centre, port de plaisance de Morgat ou

téléphonez au 02.98.27.05.00

LE COIN DU PÊCHEUR

Un grand plaisir de pêche : le stocken *

par Claude Guiffant



Ce mot correspond à la "dandine" en français ou au "jigging" pour les Anglo-Saxons. Avouez quand même que cela sonne autrement mieux en Breton.

Nous avons tous utilisé ce mode de pêche, même sans le savoir... Quand par beau temps et mer plate (un temps de curé) nous abandonnons la traîne tant il y a de maquereaux, pour agiter notre ligne terminée d'une cuiller lourde précédant une mitraille, nous laissant dériver, nous pêchons à la dandinette (dandine et stocken).

Dans ce cas, le montage est très simple (figure n° 1). N'oubliez surtout pas les émerillons, sinon, gare aux dégâts provoqués par quatre ou cinq maquereaux gesticulant en tous sens.

Il n'empêche que, dans le principe, ce montage est quasi universel et extrêmement efficace pour pêcher bien des poissons d'espèces variées. Il suffit d'adapter la taille des hameçons et des plumes, le poids des cuillers et la résistance du fil aux caractéristiques des poissons recherchés. Nous aimons bien les maquereaux (seulement les combridés) mais leur pêche mérite-t-elle un commentaire plus long ?

Le stocken permet de pêcher de nombreuses espèces ; en voici quelques-unes (liste non exhaustive mais significative) : lieus, bars, morues, tacauds, grondins, vieilles, daurades, juliennes, etc. Le stocken peut se pratiquer au mouillage, en particulier sur les épaves, ou à la dérive.

Les épaves intéressantes sont trop éloignées de Morgat. N'en parlons donc pas ici. La pêche à la dérive, en utilisant donc seulement le vent et les courants pour arriver sur les lieux (et les lieus) est passionnante et très efficace !

Mais attention !!! Pas de "rase caillou" par vent fort ou courants importants quand on n'est pas certain de maîtriser la situation ; moteur arrêté... Si vous avez la chance de pêcher en hiver aux abords du Cap de la Chèvre, vous avez sans doute pu observer les "professionnels" traquant le bar au stocken. Ils ont leur métier, leurs techniques, leurs "trucs". Ne cherchons pas à les imiter. Ne les dérangeons pas dans leur travail de pêche...

Modestement, nous pouvons vous proposer (figure 2) un montage "passe-partout" pour de gros poissons (bars, lieus, morues, vieilles...). La mitraille est alors remplacée par une batterie de leurres (poissons nageurs par exemple).

Nous pratiquerons le stocken par 15 à 25 M près du Cap et par 40 à 50 M à l'entrée de la baie... Ne pêchant pas à l'appât vivant mais aux leurres, il nous faut en conséquence tromper (leurrer) le poisson. Aucune chance autrement de le voir engamer les : plomb, plastique, plume, caoutchouc, scélérite aux couleurs irréelles.

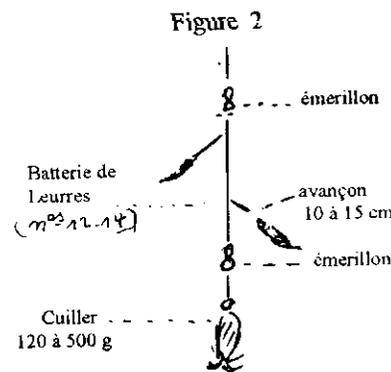
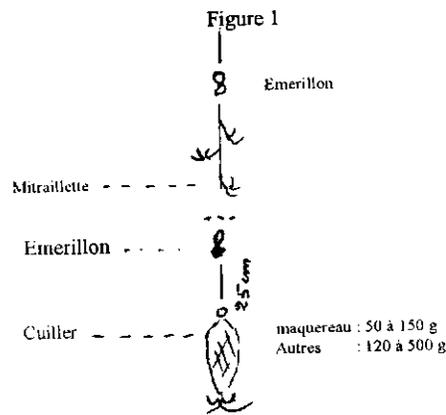
Il va nous falloir manier ces leurres, les dandiner de haut en bas ou de bas en haut par des mouvements variés, lents ou saccadés. Pêcher au "stocken" tout simplement !!!

Nous n'allons pas répertorier tous les excellents matériels proposés par nos marchands d'articles de pêche, très bien achalandés... Citons seulement : pour les cuillers Flaschmer avec scélérite, yann, stop bar, pour les poissons nageurs : Raglous, Redgil, Eddystone.

Comme pour les mitraillettes, adaptez la taille et le poids de vos cuillers, hameçons et poissons nageurs en fonction de la profondeur et du poisson pêché.

Ne craignez pas de monter des leurres composés et d'y ajou-

ter même des appâts vivants. Le stocken procure un grand plaisir de pêche, vous tenez la ligne à la main, vous sentez bien la touche, vous vivez votre pêche. Tâchez tout de même de pêcher là où se trouve habituellement le poisson (sur la roche, ou mieux, à l'aplomb de la roche par exemple) sinon vous risquez d'agiter frénétiquement votre ligne, Dieu seul sait pendant combien de temps !



Un rappel important : les tailles minimales à respecter :

Cabillaud	35 cm
Merlu	30 cm
Plie	25 cm
Limande	25 cm
Sole	24 cm
Turbot	30 cm
Barbue	30 cm
Merlan	27 cm
Rouget	15 cm
Bar	36 cm
Congre	58 cm
Lieu	30 cm
Alose	30 cm
Mulet	20 cm
Dorade	23 cm
Homard	24 cm
Araignée	12 cm
Tourteau	7 cm
Langouste	23 cm
Crevette	3 cm

Gros lieus (etc.) : 2 à 3 raglous de 60 cm à 1 m - Bas de ligne 60 à 70 - Avançons 50 à 60

Bars : Plus de distance entre les poissons et éventuellement plus d'émerillons

* Nous pensons que dans le temps, la cuiller était remplacée par un plomb qui cognait (tassait, "toquait") sur le fond, dont le mot "stocken".

NOUVEAU !
LE TEE-SHIRT AVEC LOGO DE L'ASSOCIATION
60 F en vente au local



Plongée dans la mer à la découverte de ses fabuleuses richesses : les algues

Il y a en effet un lien étroit entre la mer et nous.

La vie est apparue dans la mer il y a environ trois milliards et demi d'années sous forme d'une première cellule, puis d'une première algue unicellulaire, la Chlorelle, et, par mutations successives au fur et à mesure du refroidissement du globe, elle est parvenue à faire ce que nous sommes : la forme de vie sur cette terre la plus élaborée, la plus perfectionnée. Nous sommes donc nés dans la mer et la Mer survit en nous.

Claude Bernard disait : "nous sommes un aquarium, mais un aquarium marin".

L'eau qui circule dans notre corps, cette matrice liquide qui est en nous, n'est rien d'aure, ou presque, que l'eau de mer. Sa composition qualitative est rigoureusement semblable à celle de l'eau de mer.

Les 103 minéraux et oligo-éléments connus et répertoriés se retrouvent intégralement à la fois dans la mer et en nous.

C'est tellement vrai, qu'un biologiste en début de ce siècle, René Quinton, a pu "vider" un chien d'une vingtaine de kilos de son sang et remplacer celui-ci par l'eau de Mer. Non seulement le chien a survécu, mais il était, aux dires des témoins de l'expérience, quelques jours après l'opération, plus vigoureux qu'avant.

Cette expérience, pour risquée qu'elle était, et que les âmes sensibles voudront bien pardonner, fut à l'origine de la guérison de centaines de milliers d'enfants et d'adultes de par le monde qui reçurent tous des injections de plasma de Quinton, qui n'était autre que l'eau de mer isotonique. Ce qui prouve bien que notre santé est étroitement liée à notre équilibre minéral.

Facteur d'équilibre et d'énergie, la mer est pour nous une bonne mère, une vraie nourrice. Elle peut tout nous donner, pour peu qu'on sache le lui demander. Elle est l'agent numéro un de ce que l'on appelle communément : la forme.

C'est ce qui depuis l'Antiquité a toujours fait et fera de plus en plus le succès de la thalassothérapie et des centres où elles se pratique.

Mais par rapport à nos besoins en certains éléments vitaux pour notre organisme, comme le potassium ou l'iode, par exemple, la mer est parfois un peu, voire beaucoup, trop pauvre.

Et c'est là que nous allons découvrir l'immense richesse des algues.

Richesse encore trop peu exploitée, mais de plus en plus explorée et qui fait de ces plantes dont on connaît environ 25.000 espèces, de véritables médicaments de la mer, pour bon nombre d'entre elles.

Une seule d'entre elles : la Laminaria Digitata, renferme, à volume égal, 100.000 fois plus d'iode que la mer elle-même.

C'est d'ailleurs cette dernière richesse, parmi beaucoup d'autres, qui a fait que la thalassothérapie moderne (qui, à l'origine, ne "travaillait" exclusivement qu'avec la mer), considère maintenant que mer et algues sont indissociables pour redonner à nos équilibres vitaux une balance sodium / potassium correcte.

Lors de la journée découverte des algues et ses bienfaits prévue cet été, il sera tiré au sort parmi toutes les personnes présentes une journée de thalassothérapie pour deux personnes au Centre de Deauville : "Forfait découverte" (soins et repas du midi : de 9h à 16h) offerte par Beauté Océane, Algueda, les Laboratoires Algoterm.

LES BIENFAITS DE LA MER A DOMICILE



Thalasso,
Minceur,
Soins du corps,
Capillaires etc...

Bo

Renseignements au tél 02 98 41 56 99

Laboratoire ALGOTHERM la palud 29419 Landerneau

Club des Kadors

De 3 à 13 ans

Activités

Juillet et Août



de 9H à 19H

Goûter Offert

du lundi au samedi

Trampoline
Eveil corporel
Gymnastique
Initiation sportive
Concours de sable
Jeux d'adresse
Baignades...

Tarifs préférentiels pour les plaisanciers et leur famille

Contactez Virginie au 06.82.15.24.43

Plage de Morgat - Crozon

LIBRAIRIE
PAPETERIE
Au Parchemin

7, rue de Reims

CROZON - Tél. 02.98.27.06.05

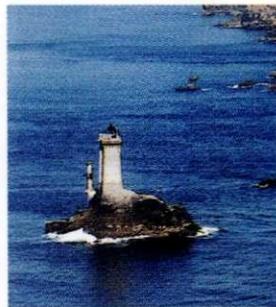
LE JULIA
Hôtel Restaurant

MORGAT - Tél. 02.98.27.05.89 - Fax 02.98.27.23.10

Les Informations du S.H.O.M.

Instructions nautiques pour la plaisance

- Après "de la Pointe de Penmarc'h à La Vilaine", la collection des IN plaisance du SHOM applique à la Pointe de Bretagne la formule qui a fait le succès du volume précédent.
- Magnifique mais difficile, cette côte offre des plaisirs incomparables à qui sait en maîtriser les dangers,... tous les dangers.
- L'IN P3 du SHOM a l'ambition d'être le guide privilégié du plaisancier pour découvrir cette zone de navigation en toute sécurité.



Phare de la Vieille



L'anse de l'Aber

NOUVEAU

DES HÉAUX-DE-BRÉHAT À LA POINTE DE PENMARC'H

Une somme d'informations précieuses et d'images actuelles pour une côte exceptionnelle.

Instructions
Nautiques
pour la plaisance

Service
Hydrographique
et Océanographique
de la Marine

SHOM

P3
France
Pointe de Bretagne
des Héaux-de-Bréhat à
la Pointe de Penmarc'h

Destiné d'abord aux navigateurs, cet ouvrage élargira le regard du promeneur sur la mer qu'il côtoie.

EPSHOM

13, rue du Chatellier - BP 426 - 29275 Brest Cedex

Chez votre distributeur

Adresses sur :

- 3615 SHOM (0,12 F puis 0,85 F la minute)
- www.shom...fr
- le petit catalogue

De la carte P à la carte S

En 1982, le SHOM innovait en mettant à la disposition des navigateurs de plaisance des cartes vendues pliées et imprimées sur un support particulièrement résistant, le Tyvek.

Le contenu de ces cartes, baptisées carte P, est rigoureusement identique à celui des cartes classiques vendues à plat, à ceci près, et la différence est importante, que les cartes P ne sont pas remises à jour pour retraitage, à intervalle d'environ deux ans, alors que les cartes à plat sont commercialisées à jour de toutes leurs corrections.

Il incombe donc au nouveau propriétaire d'une carte P, s'il veut naviguer en toute sécurité, de reporter lui-même sur sa carte toutes les corrections qui l'ont affectée depuis son impression, et bien sûr de continuer par la suite cette tenue à jour.

Or le Tyvek, tous les utilisateurs l'ont constaté et beaucoup nous l'on dit, se prête mal à l'écriture. Et comme leur longévité n'incite pas à leur remplacement, les cartes P défont le temps mais deviennent du même coup dangereuses.

C'est pourquoi, en 1996, le SHOM a commencé à remplacer le Tyvek par un papier 110 g, moins résistant certes, mais beaucoup plus propice aux corrections ou tout simplement au report des routes et des points : ainsi est née la carte S.

Devant le bon accueil réservé par le public à ces nouvelles cartes, il a été décidé de généraliser le remplacement du Tyvek par du papier : en 1999, les cartes P auront définitivement cédé la place aux cartes S.

Le nouveau support papier présente un autre avantage par rapport au Tyvek : il est près de trois fois moins cher et plus facile à imprimer, ce qui permet de contenir l'augmentation du prix des cartes. C'est ainsi que celui-ci est resté stable depuis deux ans et va pouvoir être maintenu à son niveau actuel (103 F) en 1999.

Le SHOM est cependant conscient des inconvénients du papier et en particulier de sa moindre résistance aux intempéries ou à une utilisation intense, et des mesures sont à l'étude pour pallier ces inconvénients et rendre les cartes pliées encore plus pratiques et adaptées aux besoins des plaisanciers.

Extrait de "La Lettre du SHOM" - N° 15 - décembre 1998

EDIGRAPHIC IMPRIMERIE

DÉCOUPE DE LETTRES ADHÉSIVES POUR BATEAUX

7, rue Charles Lévenes - CROZON - tél. 02.98.26.17.17

BAR Le KERGUELEN
MORGAT Tél: 02.98.26.25.57



Grand choix de whiskies

Coreff à la pression (bière bretonne)

Minitel - Téléphone 02.98.27.04.02

Fax 02.98.26.29.71 Expédition - Réception

INTERNET Le-Relais-Des-Pêcheurs@wanadoo.fr

CHANTIER NAUTIQUE DE L'IROISE



J.P. LE COUTEUR

Réparations Polyester - Bois
Aménagement
Manutention grue 25 T
Hivernage - Entretien

Quai Thépany - B.P. 26 - 29570 CAMARET
Tél. 02.98 27 82 74 - Fax 02.98 27 88 93

DROGUERIE - PAPIERS PEINTS

sarl **MAMMANI J. & L.**

21, rue Alsace Lorraine

CROZON - 02.98.27.05.77

PEINTURE MARINE

HEMPEL YACHTING

ENTREPRISE de PEINTURE et DECORATION

Restaurant
La Pergola
Menu à partir de 78 F
25, rue de Populaire
CROZON - Tél. 02.98.27.64.61

pizzeria-crozon
l'océanic

ouvert
toute l'année
midi et soir

un cadre original et confortable
pour tout repas de groupe ou en tête à tête

Plats et Pizza à emporter

24, route de Camaret - 02.98.270.270

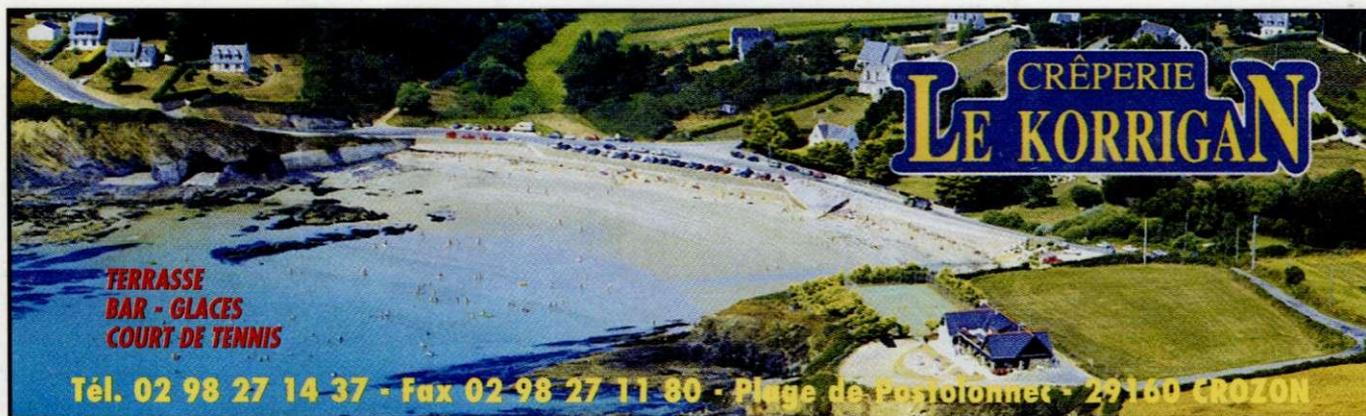
Crédit  Mutuel
de Bretagne
une banque à qui parler

16, rue Charles Lévenes

CROZON

Tél. 02.98.27.06.25

Bureaux à Camaret et Telgruc



CROZON PLAISANCE

PRAT PNEUS

Guymarine - Rodman - Bombard - Honda

Route de Châteaulin - CROZON - Tél. 02.98.27.12.51 - Fax 02.98.26.24.95



BRICOLAGE - JARDIN
DECORATION - MATERIAUX
PETIT ACCASTILLAGE - VISSERIE
BOULONNERIE INOX

Ets. FABIEN

Rocade Nord
 Route de Camaret
 CROZON

Tél. 02.98.27.19.79
 Fax 02.98.27.20.06

Horaires d'ouverture :
 tous les jours
 du lundi au samedi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h

GITEM

• ELECTROMENAGER

- TV
- HI-FI
- VIDEO

CREPERIE

La Chandeleur

Crêpes à emporter

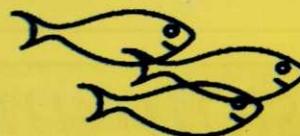
**FROMENT
 BLE NOIR**

☎ 02.98.26.16.21

49, rue Alsace-Lorraine - 29160 CROZON

BRASSERIE DE LA MER

Ouvert
 d'Avril
 à Octobre



Spécialité :
 La marmite
 de la mer

• PIZZA ET MARÉE •

52, boulevard de la Plage
 29160 PORT-DE-MORGAT - Tél. 02 98 26 23 18

NOUVEAU OUVERTURE



Journée / Week-end / Semaine :

- OPEN 5.07 - 50 cv 4 T
- ZODIAC Medline - 50 cv 4 T
- ORKNEY - 25 cv 4 T
- PECHE - 40 cv 4 T
- Sans permis - 6 cv 4 T

Morgat Bateaux Services

90, bd de la France Libre
 29160 CROZON-MORGAT
 Tél. / Fax : 02.98.17.00.18
 Portable : 06.14.96.74.86

"Au service de votre bateau"

CARENAGE
 HIVERNAGE
 GARDIENNAGE
 ACCASTILLAGE
 VENTE NEUF & OCCASION
 ELECTRONIQUE
 ENTRETIEN & SERVICES
 TOUTES VIDANGES
**VENTE MOTEURS
 HORS BORD
 TOUTES MARQUES**